



ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ – APPEL DE CANDIDATURES

- **COMITÉ D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE**
- **COMITÉ DE PLACEMENTS FINANCIERS**

Destinataires :	À tous les technologues professionnels
OBJET :	APPEL DE CANDIDATURES POUR LES POSTES SUIVANTS : <ul style="list-style-type: none">• MEMBRE DU COMITÉ D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE• MEMBRE DU COMITÉ DE PLACEMENTS FINANCIERS
Date :	9 DÉCEMBRE 2019

L'Ordre des technologues professionnels est à la recherche de membres pour siéger au comité d'assurance responsabilité professionnelle et au comité de placements financiers.

COMITÉ D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Mandat

Le mandat du comité d'assurance responsabilité professionnelle est le suivant :

- 1° Définir les cadres de surveillance du programme d'assurance responsabilité ;
- 2° Assurer le respect du protocole d'entente convenu entre le courtier et l'OTPG ;
- 3° Recevoir et évaluer les statistiques trimestrielles ;
- 4° Exercer une surveillance sur le programme d'assurance responsabilité professionnelle ;
- 5° Accepter et évaluer toute modification au programme d'assurance ;
- 6° Préparer un plan directeur sur l'organisation et voir à la mise en œuvre d'un fonds de stabilisation.

Composition

Le comité d'assurance responsabilité professionnelle est composé des personnes suivantes :

- Trois membres de l'Ordre ;
- Deux représentants du courtier ;
- Le secrétaire de l'Ordre ;
- Un membre *ad hoc*, au besoin (expert technique).

Nombre de réunions

Au besoin, mais un minimum de deux réunions par année, d'une durée approximative d'une demi-journée.

Durée des mandats

Les mandats sont d'une durée de trois ans et sont renouvelables.

Critères d'éligibilité

- Être inscrit au tableau de l'Ordre depuis au moins cinq ans ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une décision disciplinaire le déclarant coupable d'une infraction ou d'une mesure imposée en vertu des articles 45.1, 55, 55.1 ou 55.2 du *Code des professions* ;
- Démontrer une connaissance et un intérêt pour le programme d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre, ainsi que *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle*.

COMITÉ DE PLACEMENTS FINANCIERS

Mandat

Le mandat du comité de placements financiers est le suivant :

- 1° Établir la politique de placements de l'Ordre ;
- 2° Contrôler le rendement des placements de l'Ordre à court, à moyen et à long terme ;
- 3° Étudier les différents véhicules de placements utilisés par l'Ordre ;
- 4° Retenir les services d'un courtier ;

- 5° Administrer les divers fonds affectés ;
- 6° Faire rapport au Conseil d'administration au moins une fois par année ;
- 7° Examiner toutes les autres questions concernant les placements, à la demande du Conseil d'administration de l'Ordre.

Composition

Le comité de placements financiers est constitué des personnes suivantes :

- Trois membres de l'Ordre ;
- Le secrétaire de l'Ordre.

Nombre de réunions

Au besoin, une ou deux réunions par année.

Durée des mandats

Les mandats sont d'une durée de deux ans et sont renouvelables.

Critères d'éligibilité

- Être inscrit au tableau de l'Ordre depuis au moins cinq ans ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une décision disciplinaire le déclarant coupable d'une infraction ou d'une mesure imposée en vertu des articles 45.1, 55, 55.1 ou 55.2 du *Code des professions* ;
- Démontrer une connaissance et un intérêt pour les placements financiers.

Candidature

Pour soumettre votre candidature à l'un ou l'autre des comités, veuillez remplir le formulaire approprié ci-joint, y joindre votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation et nous retourner le tout par courriel aux coordonnées indiquées sur le formulaire **avant le 18 décembre 2019**.

Si vous le souhaitez, vous pouvez poser votre candidature aux deux comités. Si c'est le cas, nous indiquer votre préférence. Dans ce cas, vous devrez remplir les deux formulaires ci-joints.

COMITÉ D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Je soussigné(e), pose ma candidature comme membre du comité d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des technologues professionnels du Québec

Nom

Prénom

N° de permis

Date d'inscription au tableau de l'Ordre

Signature

Date

Retourner, accompagné d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation à :

Madame Marion Dedieu
mdedieu@otpg.qc.ca
au plus tard le 18 décembre 2019

COMITÉ DE PLACEMENTS FINANCIERS

Je soussigné(e), pose ma candidature comme membre du comité de placements financiers de l'Ordre des technologues professionnels du Québec

Nom

Prénom

N° de permis

Date d'inscription au tableau de l'Ordre

Signature

Date

Retourner, accompagné d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation à :

Madame Marion Dedieu
mdedieu@otpg.qc.ca
au plus tard le 18 décembre 2019